



**Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 à la
F3SCTD de l'Education Nationale
du 28 novembre 2024.**

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCTD,

La FNEC-FP-FO tient tout d'abord à adresser ses plus sincères condoléances à la famille et au personnel du lycée Jean Bouin suite au suicide, sur son lieu de travail, de leur collègue.

Il s'agit malheureusement d'un début de déclaration liminaire qui devient récurrent. Pas une année sans que notre département ne soit touché par le suicide d'un personnel de l'Education Nationale.

Cette F3SCT a lieu quelques jours avant le début d'une mobilisation des personnels de la fonction publique qui voient une fois de plus leurs statuts et leur acquis attaqués.

De la suppression de la GIPA en 2024 au gel du point d'indice en 2024 et 2025, sans oublier la stigmatisation des fonctionnaires par les 3 jours de carence et 90% du traitement en cas d'arrêt maladie et les suppressions de postes (4000 suppressions à la rentrée 2025), la coupe est pleine.

Sous prétexte d'une égalité entre le privé et le public, la Ministre Genetet ne voit pas de raison de s'opposer à ces mesures. Alors que les enseignants sont particulièrement exposés aux maladies infectieuses par contagion, ils devraient subir une diminution de salaire en cas d'arrêt maladie, quand toutes les enquêtes concluent à la perte salariale déjà subie par la profession depuis 25 ans ? A la maladie s'ajoute la perte financière : c'est clairement la double peine.

Si égalité il doit y avoir, nous exigeons, comme dans le privé, une vraie médecine du travail, la possibilité de bénéficier d'une prise en charge du délai de carence et de la perte de traitement ou encore d'un salaire indexé sur l'inflation.

Dans notre département de nombreux collègues se saisissent du RSST afin de faire part de leur mal être au travail et des conditions difficiles dans lesquelles ils exercent.

Nous constatons que nombre de fiches ne sont pas visées ou n'obtiennent aucune réponse. Dans le 1er degré notamment, des fiches n'ont pas le visa de l'inspecteur. On peut donc se demander s'il est au courant des situations parfois dramatiques que sont celles de certains collègues. Une fois de plus ils se sentent abandonnés par leur hiérarchie.

Notre organisation syndicale a été interpellée à de nombreuses reprises par des TRD de la zone sud sur de gros dysfonctionnements dans la gestion de leurs remplacements et d'erreurs dans leurs ISSR.

De nombreux collègues exerçant en REP+ nous ont également saisis. Ils ont vu leurs conditions de travail dégradées. En effet, même en cas d'accord de toutes les parties, on leur refuse d'échanger leur

jour de temps de compensation sauf sur motif médical. Nous ne comprenons pas pourquoi ces échanges ne peuvent avoir lieu alors qu'ils n'ont aucune incidence sur l'accueil des élèves.

Par ailleurs, l'examen des fiches RSST indique les risques que font prendre aux enseignants l'inclusion systématique et forcée, sans moyens, d'enfants qui ont besoin de soins et qui ne peuvent pas être scolarisés en milieu ordinaire sans perturber le bon déroulement du travail de classe, voire sans faire prendre de risques physiques aux autres élèves, aux enseignants, ATSEM et AESH.

Leur besoin d'une prise en charge spécifique et individuelle est nié par l'acte II de l'école inclusive ainsi que la mise en place des DAR qui ne répondront pas aux dysfonctionnements de l'école inclusive telle que les ministres successifs forcent à la mettre en place.

Nous avons également été appelés pour venir en aide à des collègues victimes de diffamation et/ou de menaces de la part d'élèves et/ou de parents d'élèves sur les réseaux ou par des courriers adressés au chef d'établissement.

Les accusations mensongères mettent en danger la santé mentale des enseignants et si, de plus en plus, la protection fonctionnelle leur est accordée, ils doivent parfois se battre pour obtenir du chef d'établissement une sanction à hauteur des méfaits. L'an passé des faits graves concernant des atteintes à la laïcité ont finalement été communiqués au Secrétaire Général de la DSDEN de l'Aisne en dernier recours face au manque de réactivité de la direction de l'établissement concerné.

Que fait l'institution face aux agressions verbales et parfois physiques de la part d'élèves et/ou de parents qui ont tendance à se multiplier, entraînant mal-être au travail, stress et découragement ?

Pour toutes ces raisons la FNEC-FP-FO continue de revendiquer :

- ✓ **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes,**
- ✓ **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé,**
- ✓ **Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive,**
- ✓ **L'abandon de la réforme du Lycée Professionnel, du Pacte, et de la réforme du Choc des Savoirs,**
- ✓ **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen,**
- ✓ **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire,**
- ✓ **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école,**
- ✓ **Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent,**
- ✓ **L'abandon de la réforme de la formation initiale des enseignants et le retour à une véritable formation pour les stagiaires,**
- ✓ **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 28,6% perdus depuis 2000).**
- ✓ **L'annulation du projet de passer à 3 jours de carence et 90% du traitement en cas d'arrêt maladie.**